

DEPARTEMENT DE MOSELLE

**Syndicat Intercommunal d'Entretien et d'Aménagement de la
Rosselle**

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

Objet de la consultation

**Programme de restauration et de renaturation de la Rosselle
Tranche 4 - Tronçons 10 à 12**

Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U.)

N° des PRIX	DESIGNATION DE LA NATURE DES TRAVAUX ET DES PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (H.T.)	UNITE	PRIX UNITAIRE H.T.
0	<p>CARACTERE GENERAL DES PRIX - FRAIS DE CHANTIER</p> <p>Les prix du bordereau s'entendent pour l'ensemble des travaux entièrement terminés et prêts à être mis en service pour l'exploitation normale. Ils sont établis hors taxes.</p> <p>Ils incluent toutes les prestations d'ordre général, sauf mention contraire au CCTP, relatives notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux reconnaissances, • à l'approvisionnement des chantiers en eau et en énergie nécessaires à l'exécution des travaux, • à la mise en œuvre des moyens nécessaires provisoires ou définitifs qui s'imposent pour éviter que les eaux de ruissellement n'endommagent les profils ou ne modifient la qualité des travaux de déblais devant être réutilisés en remblai, • à la fourniture et l'installation des panneaux et dispositifs de signalisation de chantier, leur surveillance, leur entretien, leur remplacement s'il y a lieu de jour comme de nuit, leur repliement en fin de travaux, • aux dérivations éventuelles et remise en état de réseaux existants de toute nature se trouvant dans l'emprise des travaux (EDF, éclairage urbain, réseaux d'eaux usées, réseaux d'eaux pluviales, GDF, etc. ...), • à la fourniture, installation du matériel de pompage (époussetage des fouilles d'ouvrage) nécessaire aux travaux y compris frais de pompage pendant la durée des travaux, • aux contrôles et essais imposés par le CCTP, ou à défaut le CCTG • à la mise au point des plans d'exécution, aux contrôles et essais imposés par le CCTP, ou à défaut le CCTG, • à la mise au point du planning d'exécution, de ses modifications et mises à jour éventuelles, • à l'entretien des chaussées dégradées par les engins en cours de travaux. • à la remise en état des lieux après travaux. • aux frais de laboratoire de chantier éventuellement nécessaires à la conduite du chantier, • à l'évacuation d'éventuels débris d'ouvrages anciens modifiés ou supprimés • la remise en place des bornes par un géomètre experts • à la garantie de reprise des végétaux plantés sur site et à l'entretien selon les prescriptions du CCTP pour une durée de 2 ans après la fin du chantier, <p>Pour les plantations (arbres, arbustes, et héliophytes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le désherbage des surfaces de plantation, • le travail du sol par binage, bêchage, griffage et ratissage, • le suivi du tuteurage des arbres et arbustes consistant à l'ajustage des ligatures, le contrôle de la position et l'ancrage des tuteurs, • la remise en place avec précaution des plantes déviées, • le remplacement des végétaux mal venus, imparfaits, dépérissant, morts ou volés, • trois interventions par année. 		

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT DE LA ROSSELLE (57)
PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE RENATURATION DE LA ROSSELLE
TRONÇONS 10 A 12
B.P.U.

N° des PRIX	DESIGNATION DE LA NATURE DES TRAVAUX ET DES PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (H.T.)	UNITE	PRIX UNITAIRE H.T.
	<p>Pour les enherbements et ensemencements : pour des raisons d'esthétique, le fauchage sera réalisé à hauteur de 2 reprises durant une période de végétation. L'herbe doit être maintenue à une hauteur de 3 à 5 cm au minimum.</p> <p>Sauf indication contraire mentionnée dans le présent bordereau des prix, chaque prix couvre la fourniture, le transport et la mise en œuvre ou la mise en place des matériaux et matériels nécessaires à l'exécution des travaux suivant les règles de l'art et conformément aux prescriptions du Marché ou aux ordres du Maître d'Œuvre. L'ensemble des prix couvre toutes les prestations définies dans les pièces du Marché.</p> <p>L'Entrepreneur ne pourra, en aucun cas, se prévaloir d'une rémunération qu'il jugerait partielle des tâches ou prestations entrant dans la définition des prix du présent Bordereau des Prix.</p> <p>Les volumes de terrassement, remblais, enrochements seront rémunérés suivant les profils en travers et coupes types figurant dans le présent dossier. L'entreprise ne pourra prétendre à une rémunération supplémentaire pour les sur-largeurs de tranchées sauf conditions géotechniques imprévisibles. Tous les frais relatifs aux installations de chantier ou ouvrages autres que ceux qui font l'objet de règlements distincts (prix de la série 0) sont intégralement compris dans les prix de série des ouvrages définitifs.</p>		

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT DE LA ROSSELLE (57)
PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE RENATURATION DE LA ROSSELLE
TRONÇONS 10 A 12
B.P.U.

N°des prix	DESIGNATION DE LA NATURE DES TRAVAUX ET DES PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (H.T.)	unité	Prix unitaire H.T.
01	<p>Installation de chantier</p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement tous les frais d'installation de chantier relatifs à l'ensemble des sites d'intervention, il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'état des lieux préalable en compagnie du Maître d'œuvre avec constat d'huissier, • les opérations de préparation du terrain à l'emplacement des installations de chantier, • l'amenée et le repli des baraques, bureaux, etc., • l'amenée et le repli des matériels nécessaires à l'exécution des travaux provisoires et définitifs, • les branchements aux réseaux divers, • les frais de signalisation de chantier, • la fourniture et la pose des clôtures, • la recherche des réseaux de concessionnaires et leur dérivation éventuelle, • les dispositions de sauvegarde des réseaux aériens et des voies empruntées, • l'exécution des piquetages, • les frais de construction et d'entretien des voies et accès provisoires nécessaires à la réalisation des travaux, • repérage et implantation des ouvrages par un géomètre, • la remise en état après travaux, • les frais de gardiennage éventuels (jour et nuit), • la fourniture des plans de recollement en 3 ex., • la fourniture du PPSPS et du PAQ, • l'établissement des constats d'huissier <p>Ce prix ne fera l'objet d'aucune plus-value dans le cas où les travaux de génie végétal seraient exécutés après la réception partielle de l'ouvrage, afin de satisfaire aux périodes de réalisation de plantation.</p> <p>Une fraction égale à 70% (soixante-dix pour cent) du prix sera versée après réception des installations de chantier par le Maître d'œuvre et au commencement effectif du chantier. Le solde sera versé après repliement de tous les matériels et installations, l'enlèvement des matériaux excédentaires demandé par le Maître d'Œuvre, la remise en état des lieux à la fin des travaux.</p> <p>Le forfait.....</p>	Forf.	
02	<p>Garantie de reprise</p> <p>Ce prix garanti la reprise de l'ensemble des végétaux plantés sur site selon les prescriptions du CCTP pour une durée de 2 ans après la fin du chantier.</p> <p>Ce prix rémunère : Pour les plantations (arbres et arbustes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le désherbage des surfaces de plantation • le travail du sol par binage, bêchage, griffage et ratissage • le suivi du tuteurage des arbres consistant à l'ajustage des ligatures, le contrôle de la position et l'ancrage des tuteurs • la remise en place avec précaution des plantes déviées • le remplacement des végétaux mal venus, imparfaits, dépérissant, morts ou volés • trois interventions par année • manuel présentant les modalités d'entretien et de suivi des plantations (herbes, héliophytes, arbustes et arbres) (il s'agit d'indiquer le nombre de fauche annuelle, le type d'entretien à apporter...). 		

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT DE LA ROSSELLE (57)
PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE RENATURATION DE LA ROSSELLE
TRONÇONS 10 A 12
B.P.U.

	<p>Pour les enherbements et ensemencements : pour des raisons d'esthétique, le fauchage sera réalisé à hauteur de 2 reprises durant une période de végétation. L'herbe doit être maintenue à une hauteur de 3 à 5 cm au minimum.</p> <p>Le forfait.....</p>	Forf.	
--	---	-------	--

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT DE LA ROSSELLE (57)
PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE RENATURATION DE LA ROSSELLE
TRONÇONS 10 A 12
B.P.U.

N°des prix	DESIGNATION DE LA NATURE DES TRAVAUX ET DES PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (H.T.)	unité	Prix unitaire H.T.
1	TRAVAUX PREPARATOIRES		
1.1	<p>Traitement moyen de la ripisylve</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire de rivière les travaux moyens de débroussaillage de la végétation, d'élagage, de recépage, d'abattage, de dégagement de jeunes plants, de la végétation moyennement dense présentant un défaut d'entretien, et également l'élimination de déchets et d'embâcles, par tout moyen adapté en bordure de rivière selon prescription du CCTP.</p> <p>Le prix comprend l'évacuation des débris dans un lieu de décharge approprié ou le brûlage des déchets ou le broyage sans abandon sur place</p> <p>Remarque : le brûlage n'est pas autorisé sur l'ENS (Espace Naturel Sensible).</p> <p>Le mètre linéaire de berge.....</p>	ml	
1.2	<p>Traitement fort de la ripisylve</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire de rivière les travaux forts de débroussaillage de la végétation, d'élagage, de recépage, d'abattage, de dégagement de jeunes plants, de la végétation dense présentant un défaut d'entretien, et également l'élimination de déchets et d'embâcles, par tout moyen adapté en bordure de rivière selon prescription du CCTP.</p> <p>Le prix comprend l'évacuation des débris dans un lieu de décharge approprié ou le brûlage des déchets ou le broyage sans abandon sur place</p> <p>Remarque : le brûlage n'est pas autorisé sur l'ENS (Espace Naturel Sensible).</p> <p>Le mètre linéaire de berge.....</p>	ml	
1.3	<p>Evacuation des déchets et gravats</p> <p>Ce prix rémunère: le ramassage et l'évacuation en décharge de tous les déchets, détritiques et gravats de toutes tailles comprenant tous déchets métalliques, plastiques, minéraux ou d'origine végétale dans un périmètre déterminé par les plans et descriptifs, y compris frais de transport et de mise en décharge, et toutes sujétions dans les règles de l'art.</p> <p>La tonne.....</p>	t	
1.5	<p>Abattage de résineux</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité l'abattage de résineux se trouvant dans la limite de 10 m. de la berge. Le décompte des arbres fera l'objet d'un attachement.</p> <p>Ce prix comprend le matériel nécessaire et approprié, la main d'œuvre, la mise en dépôt, y compris chargement et transport à la décharge des coupes ainsi que les frais et droits de décharge.</p> <p>L'unité</p>	U	
1.6	<p>Taille en têtard :</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité, la taille manuelle dite en têtard de tout saule se trouvant dans la limite de 10 m. de la berge. Le décompte des saules à tailler fera l'objet d'un attachement.</p> <p>Ce prix comprend le matériel nécessaire et approprié, la main d'œuvre, la mise en dépôt, y compris chargement et transport à la décharge des branches ainsi que les frais et droits de décharge.</p> <p>L'unité</p>	U	

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT DE LA ROSSELLE (57)
PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE RENATURATION DE LA ROSSELLE
TRONÇONS 10 A 12
B.P.U.

N°des prix	DESIGNATION DE LA NATURE DES TRAVAUX ET DES PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (H.T.)	unité	Prix unitaire H.T.
1	TRAVAUX PREPARATOIRES		
1.7	Débroussaillage des berges Ce prix rémunère au mètre carré les travaux de débroussaillage par tout moyen adapté en bordure de rivière. Le prix comprend l'évacuation des débris. Le mètre carré	m ²	

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT DE LA ROSSELLE (57)
PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE RENATURATION DE LA ROSSELLE
TRONÇONS 10 A 12
B.P.U.

N°des prix	DESIGNATION DE LA NATURE DES TRAVAUX ET DES PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (H.T.)	unité	Prix unitaire H.T.
2	TERRASSEMENTS		
20	<p>Déblais mis en remblais pour retrait de merlons de haut de berge</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube en place les travaux de terrassement et de reprise des matériaux potentiellement réutilisables pour la mise en remblais en petite masse, réglage, arrosage s'il y a lieu, compactage, réalisation conforme au G.T.R., toutes fournitures, main d'œuvres et sujétions.</p> <p>La réutilisation des déblais en remblais devra préalablement faire l'objet d'une identification GTR (norme NFP 11-300) soumise à l'approbation du maître d'œuvre.</p> <p>Ce prix comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le matériel et la main d'œuvre nécessaire, - tous les travaux annexes nécessaires à l'exécution des terrassements dans de bonnes conditions - la mise en stock provisoire des matériaux extraits : mis en remblais dans un rayon de 1 km autour de la zone de déblais, y compris stockage / reprise éventuelle. <p>Le volume total des terrassements à prendre en compte est déterminé par les profils et coupes donnés dans le dossier de consultation.</p> <p>Le mètre cube.....</p>	m ³	
21	<p>Déblais évacués pour retalutage de berge et risberme:</p> <p>Ce prix rémunère au m³ en place les travaux de terrassement en terrain de toute nature, au-dessus et dans la nappe souterraine pour le retalutage de la berge, le profilage du lit, et travaux divers, les déblais étant évacués et mis en décharge.</p> <p>Ce prix comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le matériel et la main d'œuvre nécessaire, - l'extraction des matériaux, - la mise au profil des talus, - tous les travaux annexes nécessaires à l'exécution des terrassements dans de bonnes conditions, - les frais de blindage éventuel, - les frais d'évacuation, de transport et de mise en décharge, sans limite de kilométrage pour la zone de dépôt. <p>Le volume total des terrassements à prendre en compte est déterminé par les profils et coupes donnés dans le dossier de consultation.</p> <p>Le mètre cube.....</p>	m ³	
22	<p>Retrait d'enrochement</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube en place, le retrait d'enrochements existant sur une berge. Le prix comprend la reprise par tout moyen adapté, l'évacuation et la mise en décharge.</p> <p>Le mètre cube.....</p>	m ³	
23	<p>Création d'une mare pour batraciens (surface de 150m²)</p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement la création d'une mare à batraciens, il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accès • Le débroussaillage de la zone • Le décapage et l'évacuation de la terre végétale • Le terrassement et l'évacuation pour une mare d'une surface de 150 m² environ d'une profondeur de 0.5 à 1.00 m environ, yc talutage en pente douce des berges • Le terrassement si besoin d'un chenal d'aménée des eaux de source <p>Le forfait.....</p>	Forf.	

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT DE LA ROSSELLE (57)
PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE RENATURATION DE LA ROSSELLE
TRONÇONS 10 A 12
B.P.U.

N°des prix	DESIGNATION DE LA NATURE DES TRAVAUX ET DES PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (H.T.)	unité	Prix unitaire H.T.
2	TERRASSEMENTS		
29	<p>Matériaux argileux</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube la terre argilo-limoneuse.</p> <p>Il comprend la fourniture, le transport, la mise en œuvre, le compactage, les éventuels frais de recherche de carrière et d'essais de contrôle prévus au CCTP, tout moyen approuvés par le maître d'œuvre pour le chargement et la mise en place de la terre argilo-limoneuse conformément aux prescriptions du CCTP.</p> <p>Le mètre cube.....</p>	m ³	
210	<p>Matériaux drainants 2/6,15/25,30/60</p> <p>Ce prix comprend la fourniture, le transport, la mise en œuvre, le compactage, tout moyen approuvé par le maître d'œuvre pour le chargement et la mise en place de matériaux drainants conformément aux prescriptions du CCTP.</p> <p>Le mètre cube.....</p>	m ³	
211	<p>Fossé drainant 30/60</p> <p>Il comprend la fourniture, le transport, la mise en œuvre, le compactage, tout moyen approuvé par le maître d'œuvre pour le chargement et la mise en place des graviers type 30/60 conformément aux prescriptions du CCTP.</p> <p>Le prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le terrassement d'un fossé de 0.5 m en fond et talus 1/1 de 1 m de profondeur, y compris évacuation des déblais • Le remblais du fossé en matériaux drainant 30/60 <p>Le mètre linéaire.....</p>	ml	
212	<p>Enrochement libres 200/400 kg</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube les enrochements libres. Il comprend. la fourniture, le transport, la mise en œuvre, les éventuels frais de recherche de carrière et d'essais de contrôle prévus au CCTP, la reprise au grappin ou tout autre moyen approuvé par le maître d'œuvre pour le chargement et la mise en place des enrochements conformément aux prescriptions du CCTP.</p> <p>Ce prix intégrera également la fourniture et la mise en place d'une couche de transition, si nécessaire.</p> <p>Le m3.....</p>	m ³	
213	<p>Matériaux gravelo-terreux</p> <p>Ce prix rémunère au m³ en place l'apport et la mise en œuvre de matériaux gravelo-terreux</p> <p>Le prix comprend l'apport et la mise en œuvre soignée selon prescriptions du maître d'œuvre sur site, pour une couche de 30 cm environ.</p> <p>Le mètre cube.....</p>	m ³	

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT DE LA ROSSELLE (57)
PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE RENATURATION DE LA ROSSELLE
TRONÇONS 10 A 12
B.P.U.

N°des prix	DESIGNATION DE LA NATURE DES TRAVAUX ET DES PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (H.T.)	unité	Prix unitaire H.T.
3	PLANTATIONS ET GENIE VEGETAL		
3.0	<p>Enherbement Cet enherbement comprend : Les fraisages fins, la projection hydraulique ou autre méthode adaptée au terrain des semis constitués d'un mélange de variétés adaptées aux abords de cours d'eau: la dose sera de 30 gr/m² Les tontes avant le constat d'achèvement des travaux, ainsi qu'une deuxième tonte si le maître de l'Ouvrage le demande. Le prix comprend la garantie de reprise conformément au CCTP. L'enherbement sera composé d'un mélange conforme aux prescriptions du CCTP</p> <p>Le mètre carré.....</p>	m ²	
3.1	<p>Fourniture et plantation d'hélophytes Le prix comprend à l'unité la fourniture et la mise en place manuelle d'un plan d'hélophyte en motte de 9 cm, conformément au CCTP.</p> <p>Le prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La fourniture de la plante, • La mise en place <p>Le prix comprend la garantie de reprise conformément au CCTP.</p> <p>L'Unité.....</p>	U	
3.2	<p>Fourniture et plantation d'arbres Ce prix rémunère la fourniture et la plantation d'un arbre, l'arbre sera fourni en racines nues, et planté de mars à mai ou de septembre à novembre, il aura une hauteur totale de 2.50 à 3.00m minimum.</p> <p>Le prix comprend les terrassements nécessaires à la plantation (fosse de 1.0x1.0x1.0m minimum), la fourniture et la mise en place de la terre végétale et la fourniture du dispositif de tuteurage.</p> <p>Les espèces à fournir seront conformes aux prescriptions du CCTP Le prix comprend la garantie de reprise (y compris travaux d'entretien et de suivi) conformément au CCTP.</p> <p>L'unité</p>	U	
3.3	<p>Fourniture et plantation d'arbustes Ce prix rémunère la fourniture et la plantation d'un arbuste, le sujet étant fourni en racine, et planté de mars à mai ou de septembre à novembre, il aura une hauteur totale de 0.80 à 1.00m minimum.</p> <p>Le prix comprend les terrassements nécessaires à la plantation (fosse de 0.5x0.5x0.5m minimum), la fourniture et la mise en place de la terre végétale et la fourniture du dispositif de tuteurage.</p> <p>Les espèces à fournir seront conformes aux prescriptions du CCTP Le prix comprend la garantie de reprise (y compris travaux d'entretien et de suivi) conformément au CCTP.</p> <p>L'unité</p>	U	

N°des prix	DESIGNATION DE LA NATURE DES TRAVAUX ET DES PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (H.T.)	unité	Prix unitaire H.T.
3	PLANTATIONS ET GENIE VEGETAL		
3.5	<p>Protection de berge en technique végétale – type A –</p> <p>Ce prix rémunère au forfait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le retalutage de la berge comprenant les travaux de terrassement de petite masse en terrain de toute nature, au-dessus et en dessous de la nappe souterraine pour le retalutage de la berge et de reprise des matériaux potentiellement réutilisables pour la mise en remblai en petite masse. Toutes fournitures, main d'œuvre et sujétions. Les déblais étant évacués et mis en décharge. <p>Cette prestation comprend également le matériel, la main d'œuvre, tous les travaux annexes nécessaires à l'exécution des terrassements dans de bonnes conditions, la mise en stock provisoire des matériaux extraits</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reprise et la mise en œuvre de terre végétale d'apport. Le remblai sera exempt de grosses pierres, racines et mauvaises herbes. La terre végétale sera régulièrement étalée selon un profil d'épaisseur de 20 cm au minimum sauf indications contraires. - la fourniture et mise en place d'un treillis de coco de densité 740 g/m² de type H2M5 de dimension de 3 m sur 2m, comprenant : <ul style="list-style-type: none"> – la fourniture et mise en place de rouleaux, – le découpage du treillis de coco, – le recouvrement de bandes sur 20 cm minimum, – l'agrafage (4/m²) de 20 cm de profondeur, – l'enfouissement dans une tranchée – toutes fournitures et sujétions pour une finition soignée dans les règles de l'art. - l'enherbement conformément CCTP et au point 3.0. <p>Le mètre linéaire</p>	ml	
3.6	<p>Protection de berge en technique végétale, coupe type B (fascines d'hélophytes)</p> <p>Ce prix rémunère au forfait:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La démolition des protections de berges sommaire : enlèvement des protections sommaires de toute nature (bois, métal, taule, pierres, béton, plastiques, gravats, déchets divers) ainsi que les frais de transport et de mise en décharge de tous les résidus issus de la démolition des protections. - le retalutage de la berge comprenant les travaux de terrassement de petite masse en terrain de toute nature, au-dessus et en dessous de la nappe souterraine pour le retalutage de la berge, les déblais étant évacués et mis en décharge. <p>Cette prestation comprend également le matériel, la main d'œuvre, tous les travaux annexes nécessaires à l'exécution des terrassements dans de bonnes conditions, les frais d'évacuation, de transport et de mise en décharge</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reprise et la mise en œuvre de terre végétale d'apport. Le remblai sera exempt de grosses pierres, racines et mauvaises herbes. La terre végétale sera régulièrement étalée selon un profil d'épaisseur de 20 cm au minimum sauf indications contraires. - la fourniture et mise en place d'un treillis de coco de densité 740 g/m² de type 		

	<p>H2M5 par d'une largeur de 3 et 2m, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et mise en place de rouleaux, - le découpage du treillis de coco, - le recouvrement de bandes sur 20 cm minimum, - l'agrafage (4/m²) de 20 cm de profondeur, - l'enfouissement dans une tranchée - toutes fournitures et sujétions pour une finition soignée dans les règles de l'art. <p>.</p> <p>- la pose d'un boudin d'hélophytes comprenant :</p> <p>L'amenée du matériel et des fournitures sur site, La fourniture et la mise en place par battage de 2 pieux bois de 10 cm de diamètre de 1.50 m de long La fourniture et la pose de boudin en coco pré-végétalisé avec des hélophytes (voir espèces du CCTP) Le remblai de terre végétale (hors fourniture) et au-dessus de l'ouvrage, Toutes sujétions de fixation et de raccordement sur la berge Le prix comprend la garantie de reprise conformément au CCTP.</p> <p>- l'enherbement conforme aux prescriptions du CCTP et point 3.0</p> <p>Le mètre linéaire</p>	ml	
3.7	<p>Treillis de Coco H2M5 + feutre</p> <p>Fourniture et mise en place de treillis de coco de densité 740 g/m² de type H2M5 et d'un feutre, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fourniture et mise en place de rouleaux, • la main d'œuvre et le matériel nécessaires • Découpage du treillis de coco, • Recouvrement de bandes sur 20 cm minimum, • Agrafage (4/m²) de 40 cm de profondeur, • L'enfouissement dans une tranchée • Toutes fournitures et sujétions pour une finition soignée dans les règles de l'art. <p>Le mètre carré.....</p>	m ²	
3.8	<p>Confection de banquette en terre (2.5m de large)</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité la création de banquettes dans le lit mineur comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'amenée du matériel et des fournitures sur site, • La fourniture et la mise en place de terre végétale dans le lit mineur du cours d'eau, • Le talutage de la banquette, • La fourniture et la mise en place d'un géotextile putrescible selon prescription du point 3.7 du présent BPU, • L'enherbement et la plantation de motte d'hélophytes et selon les prescriptions des points 3.0 et 3.1 du présent BPU, • Toutes sujétions de fixation, <p>Le mètre linéaire</p>	ml	

3.9	<p>Roseaux phragmites australis</p> <p>Le prix comprend à l'unité la fourniture et la mise en place manuelle de Roseaux, conformément au CCTP.</p> <p>Le prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La fourniture de la plante, • La mise en place <p>Le prix comprend la garantie de reprise conformément au CCTP.</p> <p>L'Unité.....</p>	U	
310	<p>Fourniture et pose de fascines d'hélophytes</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire la création d'une fascine d'hélophytes comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'amenée du matériel et des fournitures sur site, • La fourniture et la mise en place par battage de 2 pieux bois de 10 cm de diamètre de 1.50 m de long • la fourniture et la mise en place manuelle de boudins d'hélophytes conformément au CCTP. Les espèces à fournir seront conformes aux prescriptions du CCTP • Le remblai de terre végétale (hors fourniture) et au-dessus de l'ouvrage, • Toutes sujétions de fixation et raccordement sur la berge. <p>Le prix comprend la garantie de reprise conformément au CCTP.</p> <p>Le mètre linéaire.....</p>	ml	
311	<p>Fourniture et pose de plantes grimpantes</p> <p>Le prix comprend à l'unité la fourniture et la mise en place manuelle de Roseaux, conformément au CCTP.</p> <p>Le prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La fourniture de la plante, • La mise en place <p>Le prix comprend la garantie de reprise conformément au CCTP.</p> <p>L'Unité.....</p>	U	
312	<p>Fourniture et plantation de boutures de saules</p> <p>Le prix comprend à l'unité la fourniture et la mise en place manuelle d'une bouture de saules d'une longueur supérieure à 80 cm minimum et de 2 à 5 cm de diamètre, conformément au CCTP.</p> <p>Le prix comprend :</p> <p>La fourniture de la bouture, La mise en place directe ou par un avant trou, enfoncée manuellement ou bien par battage, La découpe de la partie abîmée dans le cas du battage,</p> <p>Les espèces à fournir seront les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Saule cendré (<i>Salix cinerea</i>) - Saule pourpre (<i>Salix purpurea</i>) - Saule des vanniers (<i>Salix viminalis</i>) <p>Le prix comprend la garantie de reprise conformément au CCTP.</p> <p>L'unité</p>	U	

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT DE LA ROSSELLE (57)
PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE RENATURATION DE LA ROSSELLE
TRONÇONS 10 A 12
B.P.U.

N°des prix	DESIGNATION DE LA NATURE DES TRAVAUX ET DES PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (H.T.)	unité	Prix unitaire H.T.
4	DIVERS		
4.0	<p>Mise en place d'épis en lit mineur</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité la création d'un épi de recentrage du courant dans le lit mineur comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'aménée du matériel et des fournitures sur site, • La fourniture et la mise en place par battage de 6 pieux bois de 10 cm de diamètre de 2 m de long • La fourniture et la mise en place d'une planche en bois (en châtaigner ou chêne, ou en robinier-faux acacia), épaisseur 30 mm, hauteur 70 cm et 2 mètre de long, y compris ancrage en pied et sur la berge • Toutes sujétions de fixation <p>L'unité.....</p>	U	
4.2	<p>Panneau d'information</p> <p>Le prix comprend la fourniture et la pose d'un panneau d'information au public conformément au CCTP, y compris dispositif de fixation. Le panneau sera imprimé en couleurs. Le panneau sera réalisé par un architecte paysagiste ou un bureau de communication et devra comporter une vue en perspective de la situation projetée.</p> <p>Taille : minimum h : 1000 et l : 1200 Fixation : sera fixé sur planimètre sans toiture avec 2 fourreaux acier galvanisé Matériau : il sera en pin traité autoclave classe 4 mini Poteaux : 120/120 mm Visserie : acier galvanisé</p> <p>L'unité.....</p>	U	
4.4	<p>Mise en place d'une clôture neuve :</p> <p>Ce poste correspond à la pose et la repose d'un ensemble clôture, pour un mètre linéaire moyen.</p> <p>Les prestations comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une clôture composé d'une serrurerie acier et clôture double torsion verte pour 2.00 m de haut - Poteau acier y compris ancrage beton - Chargement, transport, taxes diverses et toutes sujétions <p>Le mètre linéaire.....</p>	ml	
4.5	<p>Lisse en bois</p> <p>Le prix comprend la fourniture et la pose d'une lisse en bois conformément au CCTP, y compris toutes sujétions de scellement.</p> <p>La prestation comprend la fourniture et la pose de la lisse en bois (type double lisses rondins section 130mm assemblé par tire-fonds, y compris toutes pièces de quincaillerie.</p> <ul style="list-style-type: none"> - la pose de la lisse suivant les recommandations du fabricant - le terrassement - la fourniture et la mise en œuvre de béton pour les fondations - toute sujétion de main d'œuvre et de matériels et toutes sujétions dans les règles de l'art 	ml	

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT DE LA ROSSELLE (57)
PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE RENATURATION DE LA ROSSELLE
TRONÇONS 10 A 12
B.P.U.

	Le mètre linéaire.....		
N°des prix	DESIGNATION DE LA NATURE DES TRAVAUX ET DES PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (H.T.)	unité	Prix unitaire H.T.
4	DIVERS		
4.6	<p>Prolongation rejet des EP (4 canalisations)</p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement la prolongation de rejet EP existant, il comprend :</p> <p>la fourniture et la pose de pièce en PVC collé DN 400 maximum pour la prlongation de 4 rejet EP.</p> <p>La prolongation comprend pour chaque canalisation, 1 coude 90° en partie haute, 4 m de tuyau, 1 coude 90° en partie basse et 1 m de t uyau. Y compris sujétions d'accrochage sur le rideau de palplanches.</p> <p>Le Forfait.....</p>	F	

VU ET ACCEPTE

A
 Le
 Le Maître de l'Ouvrage,

LU ET ACCEPTE

A
 Le
 Le(s) Entrepreneurs,